

LA DÉMARCHE DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

Le quartier de l'Ancre de Lune, engagé dans la labellisation écoquartier, s'inscrit dans un projet de développement plus large à l'échelle de la commune de Trilport. Grand Paris Aménagement accompagne la ville dans ses objectifs qui portent en premier lieu sur la production de logements économes adaptés à tous les âges et à toutes les bourses, et sur la diversité des services dont les Trilportais ont besoin, notamment en matière de sports, petite enfance et vie scolaire.

Pour poursuivre et améliorer la démarche vertueuse dans laquelle le projet a été lancé, Grand Paris Aménagement a inscrit plusieurs principes de développement de l'opération au sein du Programme de Management Développement Durable, outil développé par Grand Paris Aménagement pour le suivi d'indicateurs d'exemplarité de l'opération.

Ce processus permet de maîtriser l'impact du projet sur l'environnement existant pour s'adapter à la commune et développer un quartier écologique en douceur.

EN SAVOIR PLUS :
lancredelune-trilport.fr

UN QUARTIER EN PLEINE NATURE



LES ACTEURS DU PROJET

- ▶ La ville de **Trilport**
- ▶ La Communauté d'Agglomération du **Pays de Meaux**
- ▶ L'aménageur : **Grand Paris Aménagement**
- ▶ L'urbaniste : **Jourda Architectes Paris**

CONTACT

TIPHAINE ALBERT :
tiphaïne.albert@grandparisamenagement.fr

grandparis
aménagement

Parc du Pont de Flandre – Bâtiment 033
11 rue de Cambrai – CS 10 052 – 75 945 Paris cedex 19

@gpamenagement - www.grandparisamenagement.fr

L'ANCRE DE LUNE

À TRILPORT

INCARNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Ville de Trilport

Conception / Création : urbanrhapsody : © In Situ

grandparis
aménagement

l'ancre de lune
L'ÉCO-QUARTIER DE TRILPORT

LA PARTICULARITÉ

LA COOPÉRATION COMME MOTEUR

Trilport montre la voie en développant des projets précurseurs dans le domaine de l'éco-construction et de l'éco-gestion. L'Ancre de Lune est un moteur essentiel à la poursuite de ces actions : construire durablement est un enjeu essentiel pour le maintien de la biodiversité. Le projet a été distingué à plusieurs titres : lauréat de l'appel à projet de la Région Ile-de-France « Nouveaux Quartiers Urbains » en 2009, en 2011, lauréat à l'appel à projets de l'ADEME Ile-de-France dans le cadre de l'AEU, puis labellisé plus récemment éco-quartier Etape 2 et lauréat 100 Quartiers Innovants (Région Ile-de-France).

UN ÉCOQUARTIER PERFORMANT POUR BIEN VIVRE

Nichée entre Marne et forêt, Trilport présente une situation unique conciliant ville et nature. L'Ancre de Lune porte sur un premier secteur situé en centre-ville, à proximité de la gare et du parc d'activités de la ville, et un second se trouvant à l'entrée sud de la ville. L'écoquartier, plus grand que la seule ZAC, a pour ambition de créer une nouvelle centralité avec des équipements multi-générationnels, une offre résidentielle pour tous et variée tout en préservant et valorisant les espaces verts existants. Sur le second secteur du quartier, au sud, l'enjeu est de revaloriser l'entrée de ville par une meilleure gestion de la frange urbaine.



PERSPECTIVE DU PROGRAMME DE LOGEMENTS SOCIAUX DU FOYER RÉMOIS

LE PLUS

L'EXIGENCE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Pour offrir des logements de qualité aux habitants de l'Ancre de Lune, une attention particulière sera portée à l'utilisation de matériaux écologiques et naturels, à l'orientation et l'isolation des bâtiments et à la consommation maximale d'énergie dépensée par logement et par famille. La technique du béton de chanvre est aujourd'hui utilisée pour réaliser les premiers logements du quartier. Ce matériau est innovant sur les plans techniques, environnementaux et sociaux. Ce produit naturel est issu de filières locales, son utilisation permettra ainsi de participer au développement économique de la région.

DES LOGEMENTS POUR TOUS

L'écoquartier proposera une variété de logements – en accession à la propriété, sociaux, à destination des seniors ou de jeunes actifs, aux formes et tailles différentes – pour répondre prioritairement aux besoins des Trilportais et des habitants de l'agglomération. L'Ancre de Lune est une réponse progressive, maîtrisée et de qualité aux besoins en logements.



DES LOGEMENTS EN PLEINE NATURE

LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET

Les orientations de l'écoquartier ont évolué grâce à la rédaction d'un Référentiel Durable, véritable feuille de route partagée par tous les porteurs de projet dès le démarrage de l'opération. Cette démarche se poursuit dans la ZAC avec les élus et les habitants dans le cadre de différentes instances, notamment le comité de pilotage élargi du projet.



BALADE URBAINE AVEC LES HABITANTS

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS RÉNOVÉS

Plutôt que d'investir dans de nouveaux équipements onéreux pour la ville, Grand Paris Aménagement apporte une participation de 640 000 € pour permettre à la commune d'améliorer et d'adapter les équipements publics existants pour l'accueil des nouveaux habitants : un pôle social, un relais d'assistance maternelle, un lieu d'accueil enfants parents, un centre de loisirs, deux écoles et un complexe sportif.



ECOLE ANDRÉE CHEDID

L'ANCRE DE LUNE

EN CHIFFRES ...

- ▶ **2 SITES**
Saint-Fiacre / Verdun en cœur de ville et Berlioz/Fublaines au Sud de la commune
- ▶ **8 HECTARES AMÉNAGÉS**
- ▶ **450 LOGEMENTS**
(Phases 1 et 2)
- ▶ **40 % DE LOGEMENTS SOCIAUX**
(dont résidence jeunes travailleurs)
- ▶ **7 % DES HEURES TRAVAILLÉES**
sur les chantiers d'espaces publics sont en insertion professionnelle
- ▶ **80% DU RÉSEAU**
des eaux pluviales sera à ciel ouvert
- ▶ **100% CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE :**
l'opération d'aménagement intègre dès sa conception les plantations et habitats permettant d'enrichir la biodiversité et d'assurer la continuité des milieux écologiques.

ET EN DATES

- ▶ **2011**
Création de la ZAC
- ▶ **2013**
Désignation de Grand Paris Aménagement et de l'architecte-urbaniste
- ▶ **2016**
Signature des premières promesses de vente
- ▶ **2018**
Démarrage des travaux
- ▶ **2020**
Livraison des premiers logements
- ▶ **2025**
Livraison des derniers logements